



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS

Brindas, le 26 mars 2024

UN REFERUNDUM LOCAL VOTÉ À L'UNANIMITE, UNE PREMIERE À BRINDAS !

Le conseil municipal du 25 mars 2024 a été assez dense en discussions et en sujets traités.

Parmi ceux-ci, le budget 2024 de la commune, la dérive budgétaire de l'extension de l'école et le vote d'un référendum local.

Concernant le budget, beaucoup d'incertitude sur les prévisions portées par le maire notamment concernant les investissements. Entre des rentrées d'argent hypothétiques (vente du terrain au Morillon) et des dépenses qui s'envolent (extension de l'école), il était difficile de comprendre les enjeux et les visions du maire pour le budget communal. **Seule certitude, l'augmentation de la dette ! Avec deux emprunts conséquents en peu de temps (3 millions en 2023 et 2.4 millions en 2024), il faudra 19,5 années pour rembourser cette dette.** Ainsi, la commune perdra sa capacité à investir pour l'avenir.

Ensuite, le budget de l'extension de l'école qui explose. Des 5,3 millions d'euros annoncés par le maire au 9,2 millions prévus à ce jour, que s'est-il passé ? 4 millions d'euros en plus ! Au départ, c'était annoncé 5.3 millions, après l'analyse des offres, on était déjà à 7 millions d'euros ! Soit 1.7 millions d'euros supplémentaires. En 2021, le conseil (sans ma voix, ayant voté « contre ») vote le budget du programme à 7 millions. En 2022, on nous fait passer le programme à 7.5 millions, en 2023 à 7.9 millions, enfin, pour 2024, les estimations s'élèvent à 9.2 millions ! **Il est temps que les travaux se terminent vite, car j'ai peur des estimations pour 2025...** Nous sommes à environ 5300 euros le m² ! Alors que le coût moyen de ce genre d'équipement est de 2800 euros le m²... Alors, voici les explications tant attendues du maire ; En 2021, il a été voté uniquement le coût des travaux (soit 7 millions d'euros) et non la totalité de l'opération comprenant, le coût des missions des experts (architecte, différentes maîtrises, etc.), les équipements et matériels nécessaires à la bonne utilisation des locaux (mobilier notamment). **Ainsi, était-ce une volonté de « cacher » aux élus le coût total de l'opération ?** Car le maire a reconnu avoir connaissance du montant global dès 2021 (soit, par déduction, 9.2 millions d'euros)... Il est plus facile de minimiser les montants au départ pour obtenir un consensus et ensuite mettre les élus sur le fait accompli pour obtenir des rallonges budgétaires... L'avenir nous le dira... **En tout état de cause, je maintiens mon opposition à cette extension, non seulement parce que ce n'était pas pertinent, mais surtout au regard de la dépense qu'elle génère pour la commune et le brindasiens.**



Enfin, le sujet qui me tient à cœur et dont je suis fier. Par courrier en date du 12 mars, je demandais au maire d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal du 25 mars, une délibération ayant pour objet l'organisation d'un référendum local. Ce référendum vient à la suite de 2 années de discussion et de combat concernant la volonté du maire de vendre le parc des sports pour relocaliser l'EHPAD de Polionnay. Sachant, qu'une autre option est possible sur un terrain, appartenant à la commune, derrière le gymnase. Si le projet du bâtiment est augmenté d'un niveau, il pourrait s'intégrer avec beaucoup moins de difficulté et de frais concernant l'accessibilité et l'assainissement. Et ainsi, la commune serait gagnante ; elle vendrait un terrain, elle accueillerait un EHPAD et elle préserverait son parc des sports.

Résultat du vote : UNANIMITÉ des élus ! Comme quoi, ma proposition n'était pas une si mauvaise idée. Je salue le retour du bon sens du maire dans ce dossier.

Ainsi, ce sont les brindasiens qui donneront une légitimité par leur vote à l'issue de ce projet qui n'était inscrit sur aucun engagement de campagne lors des élections municipales de 2020.

Guillaume GIRAUD
Conseiller municipal
Président de Brindas avec Vous

